

ITF-TOGO
Coordination Nationale



ITF
Fédération Internationale
des ouvriers du Transport

Célébration du Dimanche de la Mer – 2014



Rapport de synthèse de l'activité

Lomé le 02 Novembre 2014

Le Dimanche de la mer qui est une Journée mondiale de prière pour les gens de mer est célébré chaque année au Togo, le premier dimanche du mois de novembre.

Cette année, la commémoration du Dimanche de la Mer s'est déroulée, **le 02 Novembre 2014** à Lomé au Foyer des Marins.

Organisée par le **Comité National du Bien-être des Gens de Mer du Togo (CNBEGMT)**, cette manifestation a réuni des milliers de représentants des :

- Syndicats affiliés de l'ITF, réunis au sein de la Coordination Nationale de l'ITF-TOGO y compris le Réseau des femmes travailleuses de l'ITF,
- Autorités administratives,
- Autorités portuaires,
- Responsables des compagnies maritimes,
- et des fidèles de la Chapelle Stella Maris.

Trois (03) phases ont marqué la journée du Dimanche de la Mer 2014 à savoir :

1. la célébration œcuménique,
2. le pied marin,
3. le cocktail.

I- la célébration œcuménique



La célébration œcuménique qui a eu lieu en la Chapelle Stella Maris, a été assurée par :

- le Révérend Père Cyrille KETE : Aumônier de l'Apostolat de la Mer et Président du Comité National du Bien-être des Gens de Mer du Togo, (au milieu)
- le Père Magloire SEWAH, Aumônier Adjoint, (à droite du Père KETE)
- et le Pasteur SOWU Henri, Directeur du Foyer des Marins, (à gauche du Père KETE)



Vue d'ensemble des participants à la célébration œcuménique

Au cours de son homélie, le Révérend Père KETE a mis l'accent sur l'important service que les marins rendent à l'humanité entière en menant leurs activités très loin de leur famille et souvent dans des conditions difficiles en bravant la dangerosité de la mer.

De son côté, le Pasteur SOWU, Directeur du Foyer des Marins a relevé l'objectif que revêt la célébration du Dimanche de la Mer qui offre l'occasion à la communauté chrétienne et à la société en général de reconnaître les marins comme des vecteurs qui contribuent à l'amélioration de notre vie car, a-t-il dit : **« environ 90 % des échanges commerciaux dans le monde sont effectués en haute mer à bord de navires et les gens de mer sont les principaux acteurs ».**

Pour terminer, les officiants ont demandé aux autorités la ratification et la mise en œuvre des conventions internationales relatives aux gens de mer pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie.

Il faut noter que le Togo a ratifié la Convention sur le travail maritime de 2006. Cependant les organisations syndicales doivent faire un plaidoyer pour l'application effective de ses dispositions.



Sur le parvis de l'église après la célébration œcuménique

II- Le Pied marin

Après la célébration œcuménique les participants, conduits par le Révérend Père KETE, ont effectué un Pied marin en haute mer pour y jeter une gerbe de fleur en mémoire des marins disparus



La rentrée des participants dans le remorqueur pour faire le pied marin et jeter en haute mer la gerbe de fleur en mémoire des marins disparus

III- Le Cocktail

De retour du Pied marin, les participants ont été conviés à un cocktail pour déguster quelques brochettes, hamburgers et éteindre leur soif.



Le cocktail a eu lieu dans l'enceinte du Foyer des marins à Lomé

Il convient de souligner que cette célébration du Dimanche de la mer a été entièrement couverte par les médias qui en ont fait une large diffusion pour atteindre un nombre important de la population.

**Fait à Lomé le 02 Novembre 2014
Emmanuel AGBENOU
Secrétaire Général / FESYTRAT
Coordonnateur National
ITF-TOGO**